



Bangladesh : le gouvernement va revoir le projet de loi du travail qui n'était pas satisfaisant

Geplaatst op vrijdag 05 juli 2013 | 

 SHARE

3 juillet 2013 : La CSI est heureuse que le gouvernement du Bangladesh ait tenu compte des requêtes du mouvement syndical international l'invitant à continuer d'améliorer son projet de législation du travail.

Les autorités auraient en effet décidé de revoir les projets d'amendement que le conseil et une commission parlementaire avaient déjà approuvés. À n'en pas douter, la décision des États-Unis de suspendre les préférences commerciales accordées au Bangladesh pour son non-respect des normes de l'OIT a pesé dans la balance. De son côté, l'Union européenne revoit également l'accès à son marché des exportations bangladaises.

Sharan Burrow, la secrétaire générale de la CSI, a déclaré que « le travail de longue haleine mené par le mouvement syndical, de même que la décision des États-Unis de suspendre les préférences commerciales semblent avoir neutralisé la prééminence accordée aux intérêts des employeurs dans les décisions du gouvernement bangladais en matière de législation du travail. Nous sommes toutefois toujours inquiets que d'influents patrons du secteur de l'habillement utilisent des moyens de pression détournés pour affaiblir la décision de dernière minute des autorités de finalement admettre que les droits de la main-d'œuvre doivent être respectés. Le gouvernement doit saisir cette occasion et s'assurer de prendre la bonne décision. »

[Voir la campagne de LabourStart](#)

[Reportez-vous à l'article de la CSI du 28 juin](#)